

Mesdames les Présidentes
Messieurs les Présidents
des Clubs Cyclotouristes de Côte-d'Or

Monsieur le Représentant des Membres Individuels
licenciés FFCT de Côte-d'Or.

Objet : invitation à l'Assemblée Générale Ordinaire du
Comité Départemental de Côte-d'Or de Cyclotourisme

Le 17 décembre 2024

Notre saison 2024 s'achève, qui clôture également l'olympiade 2021-2024 pour ouvrir
l'olympiade 2025-2028, porteuse de nombreux projets.

Ouverte à tou(te)s les licencié(e)s de Côte-d'Or, **l'Assemblée Générale** annuelle du Comité
Départemental de Cyclotourisme de Côte-d'Or relative à l'année 2024 se tiendra le

Samedi après-midi 25 janvier 2025 de 14h30 à 18h

à **Chevigny-St-Sauveur**
(Centre Social et Culturel Pierre Perret – 26 route de Bressey)

- Les appels à candidatures ont été transmis le 2 décembre 2024 pour :
 - Un poste de Censeur aux Comptes
 - Quinze postes dont au minimum 3 féminines. Au moins deux postes spécifiques sont réservés : un médecin et un éducateur fédéral.
- La matinée précédant notre AG sera consacrée à des échanges entre dirigeants des clubs sur des sujets ou questions que vous souhaitez aborder (formation, sécurité, assurances, tourisme, nouvelles licences, accueil dans les clubs, handicap, bilans des actions FFCT, VTT, gravel, etc..).

Merci de nous faire part de vos réflexions **avant le 8 janvier**. Les résultats de vos suggestions seront mis en commun au cours de la matinée.

Cette **matinée d'échanges (3 licenciés maximum par club)** se déroulera dans la même salle.
L'accueil se fera à partir de 8h45.

- Le repas de midi, facultatif, sera pris avec inscription préalable au prix de 25 € (voir bulletin d'inscription joint).

- Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire (après-midi) :
- Rapport moral
 - Rapport d'activités
 - Rapport financier 2024 et budget prévisionnel 2025 du CoDep
 - Rapport des censeurs aux comptes
 - Résultats du vote des rapports et des élections des membres
 - Rapport des différentes commissions
 - Intervention des personnalités
 - Questions diverses
 - Clôture de l'Assemblée Générale par le vin d'honneur
- Le **vote des rapports** et les **élections des membres** s'effectuera du 17 au 24 janvier 2025 par **voie électronique uniquement**. Vous recevrez en temps voulu toutes les informations nécessaires à cette opération.

Vous trouverez en pièces jointes la fiche d'inscription à la matinée d'échanges et au déjeuner.

Cette invitation est adressée aux clubs **uniquement par voie électronique**. Merci d'**accuser réception de ces documents par retour de mail**. Cet accusé de réception nous est indispensable, merci de votre compréhension.

Cette invitation concerne bien sûr tou(te)s les licencié(e)s de nos clubs et non la seule présidente ou le seul président. Merci de bien vouloir la diffuser auprès des membres de votre club.

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Monsieur le Représentant des Membres Individuels, l'ensemble des membres du comité directeur de votre Codep se joint à moi pour vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année.

A très bientôt

Le Président

